



District de Savoie de Football
B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX
Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
email : district@savoie.fff.fr—site : http://savoie.fff.fr



**PROJET DE CREATION DE
CHAMPIONNAT BIDEPARTEMENTAL
U13 ET U15 FUTSAL 2021/2022
NOUS AVONS BESOIN DE VOS AVIS
VOIR RUBRIQUE FUTSAL**



Sommaire

- | | | | |
|-------------------------|----------|------------------------------------|------------|
| • Commission Futsal | p. 2 | • Commission Discipline | p. 8 à 9 |
| • Commission des Coupes | p. 3 | • Commission d'Appel Réglementaire | p. 10 à 11 |
| • Commission Technique | p. 4 à 6 | • Annexe | p. 12 |
| • Commission Label | p. 7 | <i>Amendes administratives</i> | |



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.

Comptes-Rendus

COMMISSION FUTSAL

Responsable :
M. Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

15 mars 2021

Note Importante à tous les clubs 73 et 74

Même si vous n'avez pas de section FUTSAL;

Il est envisagé pour la saison 2021/2022 de créer un championnat Futsal bi départemental 73 et 74 pour les catégories préformation U13 ET U15.

Rien n'est acté, nous vous proposons une première réunion en visio pour les clubs qui seraient intéressés afin de jeter les bases de ce projet le lundi 12 avril 2021 à 19h30. Les identifiants et code secret vous seront communiqués ultérieurement. Pour l'heure, environ 10 clubs ou sections futsal sont intéressés, les clubs traditionnels de foot extérieur, même sans section futsal, sont conviés à donner leur avis et à participer.

QUI: U13 / U15 licenciés (pas forcément Futsal, à voir)

QUAND: le weekend sachant que les règles fédérales ne permettent pas à un joueur de faire une rencontre futsal et une rencontre foot traditionnel le même jour.

OU: l'idéale serait deux poules géographiques à l'automne (73 et 74) puis un mixte des premiers 73 et 74 suivant les niveaux pour le printemps.

Si vous avez des remarques, des idées, des propositions...les districts 73 et 74 sont à votre écoute.

Pour signifier votre intérêt à cette réunion et recevoir les identifiants et code secret, merci de faire un mail au district de la Savoie avant le 08 avril 2021. district@savoie.fff.fr

TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM



Comptes-Rendus

COMMISSION des COUPES

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Contact : Alain SALINO 06.84.99.51.32

Réunion du 15 mars 2021

Présents : Jérôme SPADA,

Excusé : Alain CLERT-GIRARD, Alain SALINO

INFO CLUBS

Suite aux mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid 19, et sans avoir de nouvelle directive faite par le gouvernement ou par la Fédération Française de Football la commission en accord avec le Comité Directeur décide d'annuler tous les matchs de Coupes jusqu'à nouvel ordre.

La commission communiquera ultérieurement sur la suite à donner pour cette Compétition.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr

COMMISSION TECHNIQUE

15 mars 2021

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Jimmy JUGLARET - ETD (Educateur Technique Départemental) : 06 15 68 96 49 - jjuglaret@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Formations saison 2020 - 2021

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2020-2021, en passant par le site du District. Toutes les formations 2020-2021 sont en ligne.

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation).

Nous considérons l'inscription et la prise en charge de toute formation validées par le club dès la parution sur le PV. Dans le cas contraire merci de nous le signaler par mail.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin.

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

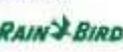
PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS



Resp. Savoie!
Gilbert GRUFFAT!
Tel : 06 83 86 59 48!
E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr

Sols et Équipements Sportifs

Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur **GEFISPORTS**  **TORO**  **RAIN BIRD** 

Comptes-Rendus

Formation saison 2020-2021

- Certification CFF3—MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 8 avril 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 4

Christophe DUVIVIER (AIX FC)

Lionel DA SILVA RODRIGUES - David RITTAUD (DRUMETTAZ MOUXY)

Anthony ROTHIER (MONTMÉLIAN)

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : samedi 10 avril 2021

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 4

Zakaria EL ADDANI—Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

Benjamin LESCA - Mohamed OUTCHIRI (AIX FC)

- Formation Module U9 Spécifique mineur garçon —limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : lundi 12 et mardi 13 avril 2021 avec hébergement

Lieu : LESCHERAINES

Coût : 80 € (candidats licenciés en Savoie) - 160 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 12

Timothé MESLAINE - Clément PANIS (FS BEAUFORTIN QUEIGE)

Rémy BURG - Arnaud DELHOMME - Noah LA RUSSA (FC BELLE ETOILE MERCURY)

Justin MANDRAY - Didier QUENTIN - Billy MILLET (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Adam CREISSELS (ES MANIVAL)

Jason BRIENNE - Timéo GRADEL (US CHARTREUSE GUIERS)

Adel FETTAH (MONTMÉLIAN)

- Certification CFF4—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 20 avril 2021 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

- Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 6 mai 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 14

Lucas FALCOT - Charlotte MESSE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Fevzi Furgan AYDOGAN (UO ALBERTVILLE)



Comptes-Rendus

Fabrice RELA (AIX FC)
Anthony NELLIO (JS CHAMBÉRIENNE)
Marco ROMANI (MONTMÉLIAN)
Killian ARNOULT (DRUMETTAZ MOUXY)
Lorenzo LEREBULET (ENT SONNAZ/VIVIER/VOGLANS)
Florent VILLAIN - Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)
Aymeric LATHUILE (AS UGINE)
Yassine KHANFAR - Nassourdine RAFFIOU (CHAMBÉRY SPORT 73)
Cédric BAULON (AS LA BRIDOIRE)

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 11 mai 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Antonio DE BRITO FERREIRA (FC CHAUTAGNE)

- Formation CFF3—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : le samedi 5, dimanche 6, samedi 12 et dimanche 13 juin 2021 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 160 € (candidats licenciés en Savoie) - 320 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 10

Édouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)
Nicolas PRADEL (FC ST MICHEL)
Mathieu KARAGUITCHEFF (CA YENNE)
Nadjim MLADJAO ZITINBI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)
Christopher ROCCHI (US DOMESSIN)
Fevzi Furgan AYDOGAN (UO ALBERTVILLE)
Charlotte MESSE (US LA MOTTE SERVOLEX)
Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)
Cédric BAULON (AS LA BRIDOIRE)
Jean François BASILE (FC LA ROCHETTE)

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 8 juin 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 4

Édouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)
Romain COMMITO (ENT DRUMETTAZ MOUXY)
Cédric BAULON (AS LA BRIDOIRE)
Théo LOCATELLI (CHARTREUSE GUIERS)



COMMISSION LABEL

15 mars 2021

Président : Fabien FONTAINE
Email : commissionlabel@savoie.fff.fr

A TOUS LES CLUBS EN DÉMARCHE OU EN SUIVI LABEL JEUNES FFF

La commission rappelle à tous les clubs que la pratique du sport et notamment du football pour les personnes mineurs est autorisée à ce jour ***uniquement en extérieur et sans contact.***

Ainsi, en tant que club en démarche label ou en suivi après avoir été labellisé, vous devez être exemplaire quant au respect de ces règles.

La commission est vigilante à ce sujet et compte sur chacun pour une application rigoureuse des décisions sanitaires établies par les autorités.



— Crédit  Mutuel —

COMMISSION de DISCIPLINE

Réunion du 6 Mars 2021

Présents : Pascal ELHOMBRE

Patrick GALLET - Daniel BARTHOLOME – Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF

Mario LAURENCIN – Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

Excusés : Magalie JULLIARD –Gérard BOUVIER

INFORMATION

La commission de discipline rappelle à tous les clubs : tous mails ou courriers envoyés à la commission doit **obligatoirement avoir l'entête du club et être signé par une personne licenciée au club et préciser sa fonction au club**, sans cela, la commission ne prendra pas en compte la requête.

IMPORTANT

Les membres de la commission rappellent aux clubs qu'il est important de respecter les gestes barrières lors des rencontres sportives.

La C.D informe qu'elle reste à la disposition des clubs le lundi à partir de 18 heures. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

Lors d'une audition, convocation, instruction ou simple venue au District il est indispensable de porter le masque.

La C.D insiste sur le point suivant : en cas de convocation, audition, instruction, les présidents/présidentes de club sont convoqué(e) de droit.

INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Comptes-Rendus

Extractions sanctions suspensions fermes-Com. Discipline 2 Novembre 2020

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
02/11/2020	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	25/10/2020	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2020
02/11/2020	D5	Joueur	ENT. SONNAZ-VIVIER-VOGLANS	25/10/2020	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2020
02/11/2020	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	25/10/2020	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2020
02/11/2020	D3	Joueur	F. C. DE CHAUTAGNE	25/10/2020	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2020
02/11/2020	D4	Joueur	F.C. DES BAUGES	25/10/2020	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2020
02/11/2020	D3	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	25/10/2020	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2020
02/11/2020	D3	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	25/10/2020	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2020
02/11/2020	D3	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	24/10/2020	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2020
02/11/2020	D1	Joueur	U.S. PONTOISE	25/10/2020	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2020

Extraction sanctions suspensions fermes- Com. Discipline 8 mars 2021

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
08/03/2021	CADETS U17 D1	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	24/10/2020	Auto + 1 match avec sursis	25/10/2020
08/03/2021	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	C.A. YENNOIS	24/10/2020	1 Match Ferme par révoc sursis	25/10/2020
08/03/2021	D2	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	25/10/2020	Auto suff pas rapport arbitre	26/10/2020
08/03/2021	SAVOIE FEMINI-NES D1 ALLER	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	25/10/2020	2 MF dont Auto	26/10/2020
08/03/2021	D5	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	18/10/2020	4 MF dont Auto	19/10/2020
08/03/2021	CADETS U17 D1	Dirigeant	GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE	10/10/2020	8 Matches Fermes	22/03/2021
08/03/2021	D3	Joueur	MARTHOD SP.	25/10/2020	3 MF dont Auto	26/10/2020
08/03/2021	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	24/10/2020	Auto suffisant	25/10/2020
08/03/2021	D2	Joueur	U.S. MODANE	25/10/2020	Auto suff pas rapport arbitre + match avec sursis	26/10/2020
08/03/2021	D4	Joueur	U.S. MODANE	25/10/2020	3 MF dont Auto	26/10/2020
08/03/2021	D3	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	25/10/2020	6 MF dont Auto + sursis	26/10/2020
08/03/2021	CADETS U17 D1	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	24/10/2020	Auto + 1 match avec sursis	25/10/2020

COMMISSION d'APPEL en MATIÈRE RÉGLEMENTAIRE

Réunion du 15 mars 2021

Présents : Maurice BILLAUD, Fabien FONTAINE, Hernani SOARES, Jacky GACHET

DOSSIER N°1

Dossier N°1 : Appel du club FC BIOLLAY PRO contre la décision de la Commission des Règlements concernant la rencontre n°22672868 : BIOLLAY FC PRO – US MODANE Seniors D2 du 18/10/2020

La Commission,

Pris connaissance de l'appel du club de FC BIOLLAY PRO pour le dire recevable en la forme,

Après études des pièces versées au dossier,

Après audition des personnes convoquées :

Après rappel des faits et de la procédure, le requérant ayant pris la parole en premier et ayant clôt l'audition,

Après audition des personnes convoquées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel,

Considérant que le club du FC BIOLLAY PRO remet en cause la décision de la Commission des Règlements de s'être saisi des rencontres CHAMBERY SPORT 73 – FC BIOLLAY PRO du 27 septembre 2020 et FC BIOLLAY PRO – CUINES du 04 octobre 2020 en plus de la rencontre FC BIOLLAY PRO – MODANE du 18 octobre 2020,

Considérant que la Commission des Règlements déclare avoir fait application de l'article 187 2° tiret 3 des Règlements Généraux de la F.F.F., au motif que le joueur fautif a participé à trois rencontres et qu'il s'agit donc d'une infraction répétée aux règlements comme le stipule l'article précité.

Considérant que le club du FC BIOLLAY PRO déclare qu'il a eu connaissance du dossier lors de la parution de la décision de la Commission des Règlements au procès-verbal du district de Savoie de Football le 28 octobre 2020 et qu'il n'a pu formuler d'observations comme le prévoit les règlements généraux de la F.F.F.

Considérant que le club du FC BIOLLAY PRO a été destinataire d'un courrier électronique sur la boîte mail officielle du club en date du 22 octobre 2020 par la Commission des Règlements demandant de fournir des explications sur les faits incriminés et de rendre sa réponse sous 48 heures et que la Commission s'est réunie le 26 octobre 2020 pour statuer sur le dossier.

Comptes-Rendus

Sur ce,

Attendu que l'article 187 des Règlements Généraux de la F.F.F. a été correctement appliqué par la Commission des Règlements tant quant au motif de l'évocation et de la saisie de plusieurs matchs qu'à la procédure de démarche envers le club en cas d'évocation.

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

- 1- de confirmer la décision prise en première instance par la Commission des Règlements,
- 2- le club du FC BIOLLAY PRO est redevable des Frais de dossier d'appel de 80€

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délai précisés à l'article 36 des règlements de la Ligue.

Le Président,
Maurice BILLAUD

Le Secrétaire
Fabien FONTAINE



Annexes

Annexe de ce Foot Savoie

- *Amendes administratives*